

Un simulateur pour tester la véracité du projet de réforme des retraites

Le 23 janvier dernier, le ministre du travail Olivier DUSSOPT, a déclaré que revenir sur les 64 ans, serait renoncer à l'équilibre du système des retraites.

À cet égard, le **SNIAE-FO** tient à partager avec vous que, sur le site du [COR](#) (Conseil d'Orientation des Retraites, service du premier ministre), il y a (avait ?) un moyen de trouver que la déclaration d'Olivier DUSSOPT, ainsi que celles d'autres membres du gouvernement, ne semblent pas toujours étayées en tout point par les analyses de ce service du premier ministre.

Ainsi, par exemple, le premier paragraphe de la page 11 du **rapport de septembre 2022 du COR** indique :

" en 2021, le système de retraite a été excédentaire de près de 900 millions d'euros. (...); Elle se prolongerait en 2022 et le système connaîtrait un excédent de 3,2 milliards d'euros (0,1 points de PIB). "

D'un autre côté, **Stanislas GUERINI** nous indique, à la 57ème seconde de son **allocution sur dailymotion du 18 janvier 2023**, censée nous convaincre des bienfaits de cette réforme : "*Aujourd'hui, ce système dans lequel les actifs financent les pensions des retraités, est fragilisé parce que déficitaire. C'est une réalité largement établie par le conseil d'orientation des retraites.*"

Après vérification, sur le site du COR, à ce jour, nulle mention d'une dégringolade du système de retraites de plus de 3,2 milliards d'€, en seulement 18 jours ...

Nous avons vu aussi que le déficit prévu par le COR pour les années à venir, est dû à **un artefact de calcul** (page 8 du rapport) et par (2e paragraphe de la page 11 du rapport) : "**la baisse de la part des traitements indiciaires des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers** (...)"... C'est à dire par un biais de calcul et des choix budgétaires programmés.

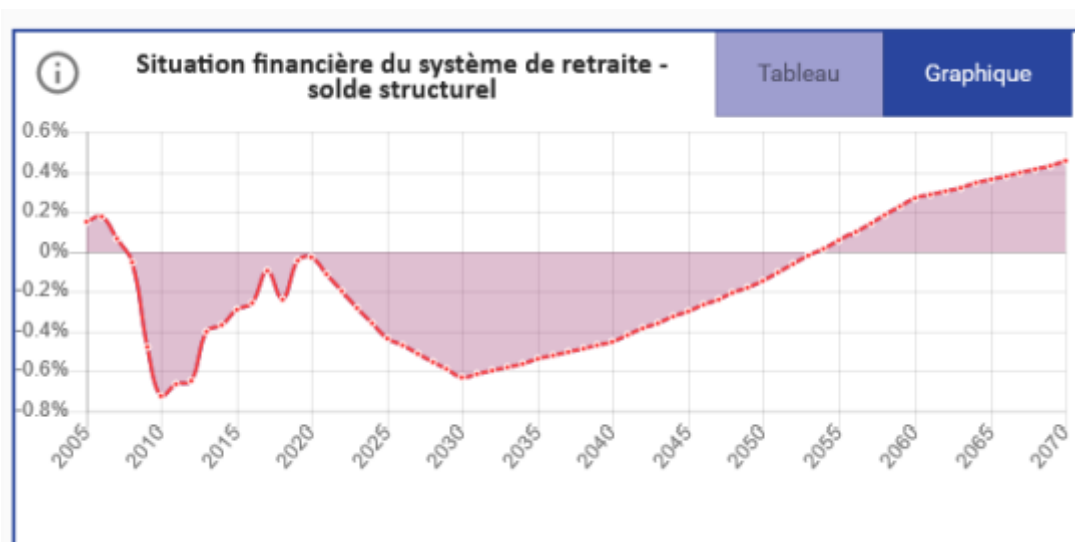
Mais il y a mieux.

On peut utiliser sur le site du COR, le « fameux » simulateur actuellement indisponible pour tester les solutions qui permettraient, selon ce logiciel, de maintenir durablement le système à l'équilibre.

En cliquant dessus, on arrivait à un simulateur, où on pouvait faire différents choix stratégiques sur le système de retraite et voir les conséquences jusqu'en 2070, sur la situation financière du système, la durée de vie passée à la retraite et le niveau de vie des retraités.

Le **SNIAE-FO** avait testé ce simulateur mi-janvier 2023 et souhaite ainsi partager avec vous ses copies d'écran qui deviendront peut-être « collector » !

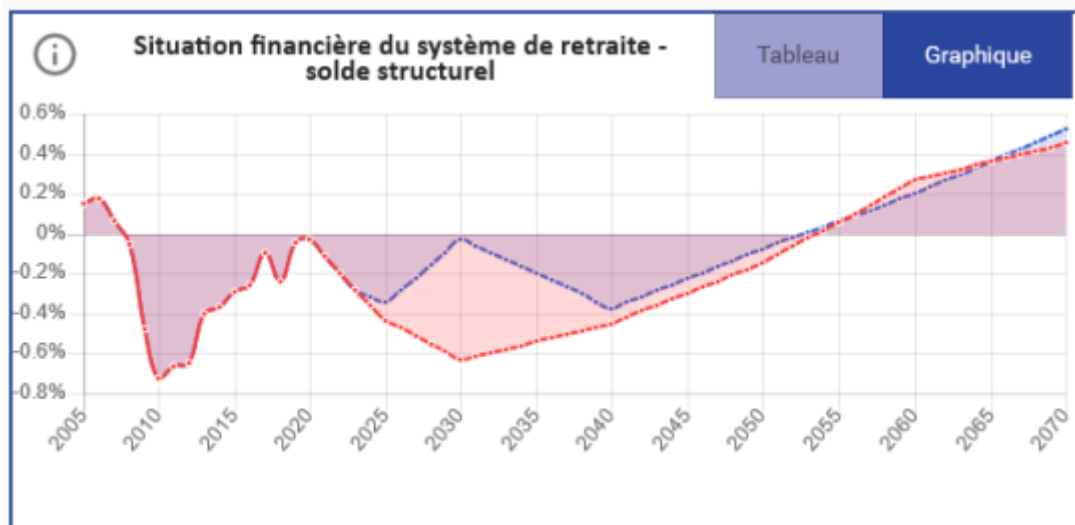
Voici donc ce que le simulateur prévoyait, mi-janvier 2023, pour l'équilibre du système actuel et ce, jusqu'en 2070 :



Donc, a priori, déficit imminent avec un pic en 2030 ! A noter cependant que, d'après ce graphique, on aurait déjà dû être dans le rouge en 2021 et 2022, or, ce qui n'est pas le cas ! On peut s'interroger ...

Ce qui était intéressant de « tester » sur ce simulateur, c'est qu'il était possible de changer un paramètre pour voir l'évolution de la situation.

Le **SNIAE-FO** avait donc essayé **d'augmenter l'âge de départ à la retraite à 64 ans**, toute chose égale par ailleurs, comme le propose Elisabeth BORNE. Le graphique donnait alors ceci :



Autrement dit, **la chute serait la même jusqu'en 2025**, puis en effet cela

remonterait jusqu'en 2030, **puis on observerait une rechute à partir de 2030** et ce, jusqu'en 2040 !

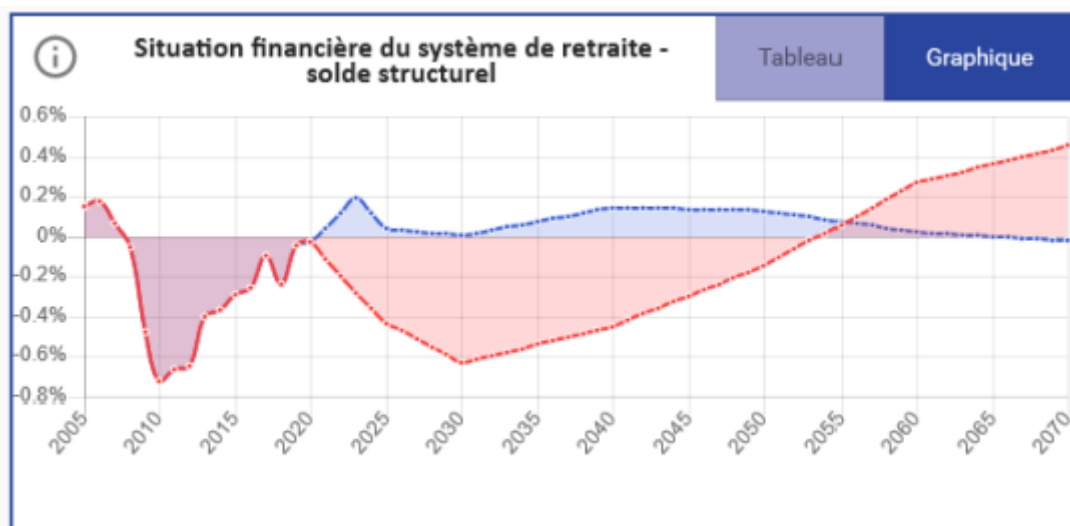
Donc en 2030, nous serions exactement dans la même situation qu'aujourd'hui !

Et surtout, nous serions aussi à la veille d'une rechute du système !

Voilà donc pourquoi le SNIAE-FO s'interroge encore et toujours sur la nécessité d'une nouvelle réforme "indispensable" ?

Solution alternative que le SNIAE-FO avait testé sur le simulateur aujourd'hui en dysfonctionnement : si, contrairement aux décisions gouvernementales, on décidait de **maintenir l'âge moyen de départ à la retraite à 62 ans, en augmentant les cotisations pour arriver à l'équilibre**. Par cotisations, ce simulateur entend toutes les ressources qui abondent le système de retraites.

On obtiendrait ceci :



Donc un **équilibre et ce, d'aujourd'hui jusqu'en 2070 !**

L'augmentation du niveau de cotisations nécessaire pour arriver à cet équilibre, serait le suivant :



Il « suffirait » de passer de 32,5 % comme en 2020, à 33% à l'horizon 2023 / 2025, 34 % en 2030 / 2040, puis on peut se permettre de redescendre à 33% en 2050, 31,7% en 2060, 31,1% en 2070 ...

Donc, au vu de ces éléments très factuels, le SNTAE-FO est convaincu et défend que, pour « sauver le système », rien ne sert d'augmenter l'âge de départ en retraite, mais il serait plus efficient d'augmenter légèrement les cotisations !

ALORS CONTINUONS NOTRE MOBILISATION ET SOYEZ ENCORE À NOS CÔTÉS DEMAIN.

MANIFESTONS NOTRE DÉSACCORD CE SAMEDI 11 FÉVRIER 2023 !